

Mars 2004

**Association canadienne des professeurs de rédaction technique et scientifique
(ACPRTS)
Canadian Association of Teachers of Technical Writing (CATTW)**

Consultation sur la restructuration du CRSH

(Une version anglaise suivra bientôt)

1. Rôle du CRSH

Que l'organisme

- soutienne financièrement la recherche en sciences humaines, au niveau individuel, de petits groupes et de grands groupes.
- favorise la diffusion des connaissances et des résultats de recherche fondamentale et appliquée par un soutien financier adéquat.
- soutienne les petites associations dans leurs efforts de croissance, particulièrement dans un contexte où le champ disciplinaire est en émergence.

2. Recherche en équipe et réseautage

La recherche en communication technique, scientifique et professionnelle se pratique dans un cadre interdisciplinaire. Les pratiques langagières professionnelles sont observées et étudiées sous différents angles théoriques et méthodologiques, d'une part, et s'effectuent très souvent en partenariats avec des organisations autres qu'universitaires, d'autre part.

C'est pourquoi les membres de l'ACPRTS se sentent tout à fait à l'aise avec la valorisation de la recherche appliquée et des partenariats chercheurs-communauté. Leur contribution au bien-être de la collectivité, par leurs recherches avec divers partenaires, est tangible et instaurée de longue date.

L'ACPRTS considère que la création d'un Institut de la communication professionnelle serait un atout pour encadrer et soutenir cet effort de réseautage. Un tel Institut pourrait servir de vitrine interdisciplinaire à la recherche subventionnée par le CRSH, servir de plaque tournante de l'information pour les chercheurs et la communauté. L'ACPRTS possède l'expertise de la communication publique professionnelle et pourrait contribuer efficacement à la mise en place d'un tel Institut.

Toutefois, les membres de l'ACPRTS constatent que ce n'est pas la dimension appliquée de leurs recherches qui est valorisée par les organismes subventionnaires, les revues

savantes ou les comités de promotion dans les universités. La recherche fondamentale demeure la pierre d'assise de la carrière universitaire. Les membres de l'ACPRTS pratiquent depuis longtemps sur les deux terrains, alimentant leurs recherches appliquées de leurs recherches plus fondamentales en linguistique, en analyse de discours, en sociologie de la communication, en sciences de l'éducation, parmi d'autres. Comme le CRSH souhaite réviser ses politiques à l'égard de la recherche appliquée et des partenariats université-communauté, l'ACPRTS estime qu'il devra le faire en concertation avec les directions des universités pour que les critères d'évaluation des dossiers soient les mêmes partout.

Autre difficulté soulevée à propos des partenariats universitaires et non universitaires est que les personnes liées au marché du travail cherchent, plus souvent qu'autrement, à faire corroborer leurs conclusions par les chercheurs universitaires, voyant dans un véritable processus de recherche une perte de temps. Il y a nécessité de protéger la neutralité des chercheurs, la capacité d'exercer leur esprit critique. L'innovation de la pensée et la production de nouvelles connaissances doivent être préservées et valorisées. Dans le cadre de partenariats entre chercheurs et membres de la communauté, des balises claires devraient être énoncées pour protéger l'intégrité de la recherche et la liberté du chercheur.

3. Promotion de la recherche

Les membres de l'ACPRTS sont d'avis que le CRSH doit soutenir davantage la promotion de la recherche.

Le colloque annuel est un outil indispensable pour l'échange des résultats de recherche et pour consolider le réseautage parmi les membres. L'ACPRTS demande au CRSH de réviser à la hausse son programme d'aide à la tenue de conférences et de le rendre accessible pour des termes prolongés à toutes les associations. Dans l'état actuel des choses, une douzaine d'associations membres de la Fédération n'ont pas accès au programme de financement pour l'assistance aux conférences, ce que l'ACPRTS juge inéquitable.

Le colloque annuel est aussi une occasion importante de formation pour les étudiants des cycles supérieurs; l'Association peine à les dédommager pour leurs frais de participation. La même restriction financière nuit à la participation de nouveaux chercheurs, souvent moins dotés de subventions personnelles de recherche, ainsi qu'à la venue de chercheurs internationaux, entre autres comme conférenciers invités. L'ACPRTS déploie des efforts considérables sur la scène internationale pour recruter des membres européens et américains. L'absence de fonds disponibles pour favoriser leur venue nuit au rayonnement de l'Association, en particulier à ses efforts d'établir un réseau d'échanges dynamique entre les membres provenant du Canada et de l'Europe ou d'autres continents. Ces restrictions affectent particulièrement la communauté canadienne francophone des chercheurs en rédaction technique et scientifique, une petite communauté, qui se tourne largement vers l'Europe pour élargir son réseau d'échanges.

Par ailleurs, la publication d'actes de colloque et d'une revue savante associée à notre domaine d'intérêt constitue un indispensable outil de diffusion de la recherche, de promotion de notre champ disciplinaire. C'est également un pont important pour rejoindre et attirer les chercheurs des États-Unis et d'Europe, avec qui l'ACPRTS cultive des liens nombreux, mais fragiles, dans les circonstances financières actuelles. Les publications WEB n'offrent pas la fiabilité et le sérieux des imprimés.

L'Association est d'avis qu'une étude sérieuse des implications d'un virage WEB de la publication savante doit être entreprise et financée par le CRSH.

4. Programmes du CRSH

Les subventions ordinaires de recherche, individuelles ou d'équipe, doivent être préservées. D'aucune manière le CRSH devrait-il abolir son programme pour nouveaux chercheurs alors que nous vivons au Canada un important renouvellement du personnel enseignant et que le critère de promotion reste la production de recherche subventionnée.

Le soutien financier de revues de recherche pour publics non initiés serait une idée bien accueillie par les membres de l'ACPRTS, déjà engagés dans divers partenariats de recherche appliquée avec la communauté. La possibilité de publier une telle revue donnerait plus de visibilité aux activités des chercheurs et contribuerait à la reconnaissance de leur apport dans la communauté. Une telle revue pourrait être associée à un Institut de la communication professionnelle.

Nous tenons à répéter que le programme d'aide à la tenue de conférences doit être amélioré, bonifié et rendu accessible à tous, car le colloque annuel est une plateforme de communication, d'échange et de recrutement irremplaçable.

5. Observations générales

- La nouvelle culture du partenariat et du réseautage ne doit pas être implantée au détriment de la recherche individuelle, d'une part, et faire en sorte de restreindre les sujets de recherche subventionnée à travers le Canada, d'autre part.
- L'une des retombées significatives de la recherche en sciences humaines est d'améliorer l'enseignement des disciplines qui s'y rapportent. C'est une retombée non négligeable des subventions de recherche, car la formation d'une relève de qualité est essentielle.
- L'ACPRTS joue un rôle de premier plan dans la promotion d'un champ disciplinaire en émergence. En effet, les professions associées aux domaines de la communication et des pratiques langagières sont au cœur de la nouvelle économie du savoir. La recherche, le traitement, la gestion et la production d'informations sont des activités indissociables du marché du travail. Les spécialistes du domaine

sont en demande. Dans un tel contexte, l'apport de l'ACPRTS devrait être reconnu par un soutien financier adéquat.

Document rédigé par Céline Beaudet, présidente de l'ACPRTS
Professeure titulaire
Université de Sherbrooke
Celine.Beaudet@Usherbrooke.ca